

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **14 août 2017 à 19 h30** à laquelle prennent part :

Monsieur Fernand Ruel
Me Serge Bizier
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté
Monsieur Danis Beauvillier

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juaire, directeur général et Me Olivier Milot, greffier, sont également présents.

17-08-305

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

17-08-306

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2017 avec la correction proposée par le conseiller Fernand Ruel.

ADOPTÉE

Dépôt d'un procès-verbal de correction

Le greffier dépose un procès-verbal de correction daté du 12 juillet 2017 concernant une erreur relative au calcul et à l'inclusion des taxes à la résolution 17-06-236.

Ratification des chèques et des dépôts salaires - ajourné

Approbation des comptes - ajourné

Transferts budgétaires - ajourné

Dépôt des états financiers de Patrimoine Princeville - dépôt

Programmation révisée de travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) - ajourné

17-08-307

Tarifification pour le creusage des fosses au cimetière

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le tarif exigible pour le creusage d'une fosse au cimetière soit fixé rétroactivement au premier juillet 2017 à 285 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

Dépôt du rapport financier sur l'Opération Bougeotte 2017 - ajourné

Dépôt du rapport annuel 2016 de la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska
- dépôt

17-08-308

Adhésion au Carrefour du capital humain

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'adhérer au service de l'UMQ « Carrefour du capital humain » pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2017 au coût de 2148,50\$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

17-08-309

Démission d'un préposé à l'entretien

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de prendre acte de la lettre de démission de Jean-Robert Tremblay, préposé à l'entretien (maintenance) au service des loisirs, en date du 30 juin 2017, et d'y donner suite.

ADOPTÉE

17-08-310

Démission de deux pompiers

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de prendre acte de la lettre de démission de Robert-Manuel Auclair, en date du 18 juin 2017 ainsi que de la lettre de démission de Steeven Lacroix-Clavet, en date du 4 juillet 2017, et d'y donner suite.

ADOPTÉE

17-08-311

Travaux de fondation et de drainage du 325 Racine Est

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de confier à Excavation Luc Guérard Inc, le mandat d'effectuer des travaux de réfection des fondations de l'immeuble propriété de la Ville de Princeville sis au 325 Racine Est.

Le tout au prix de 13 857 \$, plus les taxes applicables, et financé à même les activités financières et plus précisément par un transfert budgétaire des comptes de grand livre 02.415.01.339, 02.415.01.411, 02.415.01.516 et 02.415.01.642.

ADOPTÉE

17-08-312

Facture – frais d’électricité annuels kiosque postal Adrien Paquet

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la trésorière soit autorisée à payer la somme de 135 \$ pour les frais annuels d’électricité pour le kiosque postal Adrien Paquet.

ADOPTÉE

17-08-313

Protocole d’entente – Fonds pour l’eau potable et le traitement des eaux usées

ATTENDU la résolution 16-09-306;

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier il est unanimement résolu d’autoriser monsieur le maire Gilles Fortier à signer le protocole d’entente à intervenir entre le Ministère des affaires municipales et de l’occupation du territoire et la Ville de Princeville concernant le programme FEPTEU – volet 1 renouvellement des conduites d’eau.

ADOPTÉE

17-08-314

Adjudication du contrat de collecte et de recyclage du plastique agricole – AO17-HV-03

ATTENDU l’appel d’offre par invitation no AO17-HV-03 pour la collecte et le recyclage du plastique agricole lancé par la Ville de Princeville le 22 juin 2017;

ATTENDU l’ouverture des offres le 5 juillet 2017 conformément aux dispositions de la loi;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d’accorder le contrat de collecte et de recyclage du plastique agricole au plus bas soumissionnaire conforme, Gaudreau Environnement aux tarifs, excluant les taxes applicables, suivants :

<u>Année 2017 (septembre à décembre)</u>	<u>estimation</u>	<u>total</u>
256.55 \$ / Conteneur 2 verges	x 5 unités =	1 282,75 \$
322.18 \$ / Conteneur 4 verges	x 25 unités =	8 054,50 \$
	Total 2017 =	9 337,25 \$
<u>Année 2018 (janvier à décembre)</u>	<u>estimation</u>	<u>total</u>
792.75 \$ / Conteneur 2 verges	x 5 unités =	3 963,75 \$
995.55 \$ / Conteneur 4 verges	x 25 unités =	24 888,75 \$
	Total 2018 =	28 852,50 \$
<u>Année 2019 (janvier à décembre)</u>	<u>estimation</u>	<u>total</u>
816.53 \$ / Conteneur 2 verges	x 5 unités =	4 082,65 \$
1025.42 \$ / Conteneur 4 verges	x 25 unités =	25 635,50 \$
	Total 2019 =	29 718.15 \$
	Grand total =	67 907,90 \$

Que cette dépense soit financée à même la réserve de compensation de la collecte sélective pour l’année 2017 et à même les activités financières pour chacune des années 2018 et 2019 dont les crédits nécessaires à ces dépenses seront pourvus au budget des exercices 2018 et 2019.

ADOPTÉE

17-08-315 **Vente de terrain résidentiel – 45 Simard**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Marc-Olivier Bouffard ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 4 839 165 (45 rue Simard) du cadastre du Québec pour le prix de 26 959.59 \$, avant les taxes applicables;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

17-08-316 **Vente de terrain résidentiel – 85 Simard**

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à François Massé et Diane Lévesque ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 4 839 161 (85 rue Simard) du cadastre du Québec pour le prix de 29 074.39 \$, avant les taxes applicables;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

17-08-317 **Demande de dérogation mineure – 9085-5099 Québec Inc.**

ATTENDU QUE cette compagnie désire agrandir son bâtiment industriel et relocaliser ses bureaux ce qui crée la façade principale de ce bâtiment sur la rue St-Jacques Ouest ;

ATTENDU QUE pour conserver la possibilité d'un agrandissement futur, les quais de chargement sont projetés sur la nouvelle façade principale ;

ATTENDU QUE l'accès à la voie publique est plus large que prévu pour faciliter les manœuvres des véhicules ;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 1230 rue St-Jacques Ouest (nouvelle adresse) la demande de dérogation mineure présentée par la compagnie 9085-5099 Québec inc. représentée par Monsieur Jacques Thibodeau afin de permettre la localisation des quais de chargement sur la nouvelle façade principale du bâtiment et permettre une allée d'accès à la voie publique de 33 mètres de largeur au lieu de 11 m, ce qui représente une dérogation de 22 mètres pour l'allée d'accès. Le tout par rapport à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

17-08-318 **Demande CPTAQ – Jardinerie Fortier Inc.**

ATTENDU QUE la demanderesse La Jardinerie Fernand Fortier inc. s'adresse à la Commission afin d'obtenir l'autorisation d'acquérir de la société C.B.R. Laser inc. une partie du lot 4 307 375 du Cadastre du Québec, de la circonscription foncière d'Arthabaska, d'une superficie de 6 260,1 m²;

ATTENDU QUE cette propriété se situe en zone agricole, et que cela nécessite une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec puisque la société C.B.R. Laser inc. conserverait une partie contiguë à ce lot;

ATTENDU QUE la partie visée est contiguë à la propriété du demandeur;

ATTENDU QU'IL n'y a pas d'usage autre que l'agriculture de projeté sur la parcelle visée;

ATTENDU QUE la demande est conforme avec le règlement de zonage No 2017-316 de la Ville de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté et il est unanimement résolu d'appuyer la présente demande et de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'y faire droit.

ADOPTÉ

Autorisation et retenue spéciale sur le contrat de l'entrepreneur et coût excédentaire d'ingénierie pour le terrain de balle-molle no 2 – AO16-LA-04
- ajourné

Excédant de services professionnels pour l'aménagement du terrain de balle-molle no 2 – AO16-LA-04- ajourné

Mise à niveau de l'éclairage de certains locaux de l'Aréna Paul-de-la-Sablonnière - ajourné

Travaux complémentaires à l'éclairage d'une portion du Parc Linéaire des Bois-Francis – AO17-HV-01 - ajourné

Travaux complémentaires à la construction d'un parc – AO17-LA-05
- ajourné

17-08-319

Invitation au tournoi de golf de la Sûreté du Québec

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de faire un don de 200 \$ à « Tournoi de golf / SQ MRC de l'Érable » au profit de Albatros, cellule de l'Érable, Réseau de prévention suicide Bois-Francis et Fondation Jolyane Desjardins.

ADOPTÉE

17-08-320

Invitation au tournoi de golf du club de hockey Le Titan de Princeville

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que d'envoyer quatre personnes pour représenter la Ville de Princeville au tournoi de golf organisé par le club de hockey le Titan de Princeville le 9 septembre 2017 au coût de 380 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

17-08-321

Aide financière – Patrimoine Princeville

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'accorder une aide financière de 1 000 \$ à Patrimoine Princeville pour l'année 2017.

ADOPTÉE

Aide financière – Tournoi de balle Tolérance zéro - rejeté

Aide financière – Municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est
- rejeté

17-08-322

Demande d'appui par résolution au projet déposé dans le cadre du programme Québec branché du gouvernement du Québec

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil de ville de Princeville appuie le projet déposée par Télébec dans le cadre du programme Québec branché du gouvernement du Québec (projet #399). Ce projet permettra d'améliorer les services internet large bande sur notre territoire, une priorité pour notre collectivité, et bénéficiera notamment aux résidences et aux entreprises.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

17-08-323

Ajournement de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit ajournée au 21 août 2017 à 19h30. Il est 19 h 45.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire